

DELIBERATION n° 2009/048

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRCI BOURGOGNE
Le 26 mars 2009
Sous la Présidence de Benoît de CHARETTE

L'Assemblée Générale de la CRCI Bourgogne s'est réunie le 26 mars 2009, dans les locaux de la CCI Yonne à Auxerre, sous la présidence de Benoît de CHARETTE.

Membres présents :

M. BILLON – M. de CHARETTE – M. CHARIGNON – M. CHIFFLOT – Mme DRUART –
M. ECHALIER – M. GREGOIRE – M. LAJUGIE – M. ORSI – M. PERRIN – M. PETITJEAN –
M. QUINCY – M. ROSSIGNOL – M. SAFFRAY – M. SPIEGEL – M. SIMONATO

Membres excusés :

M. BERNARD – Mme BOUILLARD – M. CHANDIOUX – Mme CHAROLLES – M. ESTIVALET –
M. EXARTIER – M. FARON – Mme GOUDEAU – M. JACQUIER – M. JAUROU – M. LAFORET –
M. MARTIN – M. MOREL – M. NAUDET

**Signature de la convention de partenariat BASECO Bourgogne
entre la CRCI Bourgogne et l'URSSAF**

La CRCI Bourgogne, avec l'ensemble des CCI de Bourgogne, a créé un Observatoire Economique Régional dénommé BASECO BOURGOGNE, dans lequel l'ensemble des informations est mutualisé. Cet observatoire permet aux Chambres de Commerce et d'Industrie de Bourgogne de mener à bien leur mission consultative, leur mission d'information et d'accompagnement des entreprises.

Pour optimiser la réalisation de BASECO BOURGOGNE, la CRCI et les CCI de Bourgogne prennent l'initiative de constituer un partenariat avec l'URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales). L'objectif est de fédérer les ressources et les compétences en matière d'information économique et territoriale, et plus particulièrement en complétant les données sur les établissements et l'emploi des cotisants de l'URSSAF.

BASECO Bourgogne permet à la CRCI et aux CCI de Bourgogne ainsi qu'à leur partenaire signataire de la présente convention d'avoir un accès aux données, ce dans la limite des droits octroyés.

**CHAMBRE
REGIONALE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE BOURGOGNE**

Place des Nations Unies
Boîte Postale 87009
21070 Dijon Cedex

Tél. 03 80 60 40 20
Fax 03 80 60 40 21
E-mail : [cnci@bourgogneccif.fr](mailto:crci@bourgogneccif.fr)
<http://www.bourgogne.cci.fr>

L'Assemblée Générale, régulièrement réunie le 26 mars 2009 :

• **CONSIDERANT** qu'il s'agit :

- de capitaliser et diffuser l'information sur la connaissance des entreprises, du tissu économique et des territoires,
- d'analyser et d'établir des diagnostics économiques territoriaux,
- de permettre une aide à la décision.





♦ **AUTORISE A L'UNANIMITE** le Président de la CRCI Bourgogne à signer, au nom de la CRCI et des CCI de Bourgogne, la convention de partenariat relative à l'Observatoire Economique Régional, BASECO Bourgogne, avec Monsieur le Directeur de l'URSSAF Côte d'Or, Chef de File Bourgogne, Président de la Commission Statistique Régionale.

Nombre de votants : 16
Vote pour : 16
Abstention : 0
Vote contre : 0

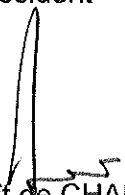
Dijon, le 26 mars 2009
Certifié conforme,

Le Secrétaire


Patrick LAFORET



Le Président


Benoit de CHARETTE